Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses :

soins des malades et hygiène populaire

Herausgeber: Comité central de la Croix-Rouge

Band: 17 (1909)

Heft: 3

Artikel: La Croix-Rouge et la catastrophe de Messine

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-682553

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Report frs. 9,108.85 les journaux de la ville frs. 9,409.70, par les listes de souscriptions en ville et dans les neuf villages du district frs. 6,371.90, par d'autres souscriptions remises à la Croix-Rouge frs. 3,526.70, au total . . 19,308.30 Le district du Val-de-Ruz (pas de section de la Croix-Rouge) . : 1,111.75 Le district du Val de Tra-4,201.80 Total, canton de Neuchâtel frs. 33,730.70

4. Valais. La Croix-Rouge ne compte jusqu'ici qu'une seule section dans le canton du Valais, c'est la Société de la Croix-Rouge de Sierre. Cette section a organisé la collecte non seulement dans son rayon d'activité, mais encore dans 15 localités du canton.

La somme totale recueillie par elle a été de frs. 5,792.45, mais comme beaucoup de souscripteurs avaient exprimé le désir que les sinistrés de Nax pussent aussi bénéficier des dons recueillis, la Croix-Rouge suisse, — d'accord avec cette manière de faire, — n'a touché que frs. 3,482.10.

5. Vaud. La Société vaudoise de la Croix-Rouge qui ne possède qu'un nombre très limité de correspondants dans les localités du canton a adressé aux 388 communes, ainsi qu'aux différents journaux du pays, des listes de souscriptions. Les communes ont été laissées libres de procéder à la collecte comme bon leur semblait. Le résultat a été excessivement favorable et a donné, pour le canton de Vaud, la somme totale de frs. 82,963.55.

En outre la Société vaudoise de la Croix-Rouge a fait des expéditions d'objets divers pour la valeur d'environ frs. 3,000.

La Croix-Rouge et la catastrophe de Messine.

Au lendemain de la catastrophe sans précédent, du désastre sans nom, qui a ravagé la Sicile, à la suite de cet effroyable tremblement de terre, accompagné de razde-marée, qui le 28 décembre au matin, detruisit Messine, Reggio et plusieurs autres petites villes avoisinantes, et fit quelques secondes 150 à 200,000 victimes, plus qu'une guerre meurtrière en de longs mois de luttes sanglantes, un cri immense de pitié parcourut l'humanité toute entière et la Croix-Rouge qui, depuis quelques années et un peu partout on peut le dire, s'est fait dans toute calamité considérable l'organe de la solidarité humaine et le canal principal des

secours à porter aux victimes, la Croix-Rouge n'a pas failli à sa tâche.

Ceux, bien rares encore assurément, qui hésitent à considérer l'action en temps de paix, comme une des tâches normales de la Croix-Rouge et lui appartenant en propre, auront sans doute vu tomber leurs hésitations et se rallieront dorénavant sans réserve à ce principe, à la fois fécond pour la Croix-Rouge elle-même et salutaire à l'humanité souffrante.

Dans beaucoup de pays les sociétés de la Croix-Rouge, que leur organisation mettent à même de porter des secours immédiats et efficaces ont pris la tête du mouvement, soit pour rassembler des fonds, soit pour récolter du matériel et en expédier sur les lieux du désastre, soit enfin pour envoyer du personnel sanitaire en vue d'aider aux soins à donner aux nombreux blessés retirés des décombres.

Nous ne pouvons donner pour le moment que des renseignements sommaires, nous réservant d'indiquer plus complétement la part prise par chacune d'entre elles à l'œuvre de sauvetage, quand des données positives nous auront été fournies par les sociétés elles-mêmes.

La Croix-Rouge suisse fit immédiatement un appel à la population et ouvrit une souscription nationale; elle reçut des dons de toutes parts, et en quinze jours avait récolté fr. 240,000*). Pour en assurer la distribution en nature aux victimes, elle fit partir pour la Sicile deux délégués MM. le Dr. C. de Marval, de Neuchâtel, et E. Fluckiger, de Berne, qui quittèrent la Suisse le 15 janvier.

La section genevoise, qui servait, comme les 36 autres sections cantonales de la Croix-Rouge, d'organe à la Société centrale suisse pour la collecte des dons, envoya en Italie une tente hospitalière d'une valeur de fr. 2000, qui fut jointe à trois autres également expédiées; elle voulut faire partir aussi deux infirmières, mais le personnel sanitaire était suffisant sur les lieux et dans les localités où les blessés ont été recueillis, son offre ne fut pas utilisée.

En revanche, du matériel étant demandé, ainsi que du bois de construction, trois wagons de couvertures objets de pansement, vêtements de dessous, de lait condensé et de chocolat, sont partis de Suisse pour l'Italie, ainsi que d'importants envois de bois.

La Croix-Rouge allemande expédia de suite, à la nouvelle de la catastrophe, du personnel et du matériel, fonda à Syracuse un hôpital de 150 lits, dirigé par le Dr. Cromers, et fit élever à Palerme six baraques de Dœcker où furent abritées une vingtaine de familles de Messine. La Société autrichienne fit de même, et ses cuisines roulantes servirent quotidiennement environ 30,000 rations aux réfugiés à Catane.

La Croix-Rouge française mobilisa du personnel qui desservit les hôpitaux de Naples et fit un envoi de matériel de secours et de pansement, d'une valeur considérable. La Société américaine fit un don important en argent.

Quant à la Croix-Rouge italienne, habituée elle aussi à porter promptement secours aux victimes de catastrophes, trop fréquentes sur son territoire, elle ne resta pas en arrière. A la demande télégraphique de la reine Hélène, dont les journaux ont relaté l'intervention personelle et courageuse ainsi que celle du roi, et le dévouement au-dessus de tout éloge du ménage royal accouru sur les lieux, 80 caisses de médicaments et de matériel sanitaire furent expédiées immédiatement à Naples, et le jour suivant 70 caisses semblables prenaient le même chemin. Grâce aux automobiles de la reine mère, mises à la disposition de la Croix-Rouge, dix médecins partirent immédiatement pour Naples. Deux hôpitaux de guerre, complets furent dirigés sur Messine, un autre sur la Calabre. Cinq ambulances de montagne furent expédiées en Sicile, le navire-hôpital de la Croix-Rouge «Taormina» fit voile pour la Sicile, avec un personnel hospitalier composé de 8 médecins, un pharmacien, un comptable, 35 dames infirmières et 15 infirmiers militaires.

Deux cents grandes tentes, capables d'abriter 10,000 personnes furent expédiées avant tout autre chose pour fournir un

^{*)} Cette souscription a produit plus d'un demimillion de francs.

abri à tous ceux qui en étaient brusquement et si cruellement privés.

Les sous-comités italiens ont tous réuni leurs efforts pour envoyer du personnel ou du matériel sanitaire, ou pour dresser leurs hôpitaux du territoire. Le sous-comité de Naples a établi à Naples un hôpital de 200 lits. L'hôpital de guerre de Brescia et celui d'Ancone furent dirigés sur Naples par les sous-comités de ces villes.

Enfin pour donner une unité de direction à tout ce mouvement de solidarité effective et présider à l'organisation de l'œuvre de secours comme aux distributions des objets de tout genre, comestibles, boissons ou effets d'habillement envoyés de toutes parts, le comte della Somaglia, vice-président de la Croix-Rouge italienne, partit pour Naples chargé de cette mission, le marquis Negrotto Cambiaso fut revêtu des fonctions de délégué général de la Croix-Rouge à Reggio, et le professeur Mazzoni lui fut adjoint pour surveiller notamment le fonctionnement des formations hospitalières en Sicile.

On peut donc constater, avec une légitime satisfaction, que la Croix-Rouge, fidèle à ses traditions généreuses et humanitaires, a fait partout son devoir et tout son devoir.

(Tiré du Bulletin international.)

La journée d'un medico condotto (médecin de district) au canton du Tessin

(Suite et fin.)

Le docteur a constaté qu'il ne peut rien pour améliorer l'état de la malade, rien, sinon la soulager au moyen d'injections de morphine. « Pensez-vous, me dit-il, que la petite saurait manier une seringue de Pravaz? Il nous est impossible de monter ici chaque jour, et c'est tout ce que la science peut faire pour adoucir les derniers jours de cette pauvre femme! »

Il lit une réponse négative sur ma figure. « Allons, je vais lui prescrire des poudres de morphine, au moins pourra-t-elle en prendre toutes les fois qu'elle souffrira trop. »

Un paysan des alentours qui doit descendre à Locarno le lendemain rapportera le médicament; puissent ces poudres soulager la malade et lui procurer quelques nuits sans souffrances!

Après quelques recommandations à la « ragazza », nous allons plus loin, d'une

maisonnette à l'autre, par les sentiers abrupts et glissants. Au sommet d'une colline que nous contournons, un gamin nous fait des signes, il appelle: essoufflés, nous parvenons jusqu'à lui, il nous montre tout près une masure -- un tas de pierres, semble-t-il — de laquelle nous parviennent des gémissements. Dans l'unique pièce sombre, enfumée, qui sert de cuisine, de chambre à coucher, de poulailler, de boiton à porc, de salle à manger et de cave, nous découvrons une rhumatisante, que nous portons à l'air et à la lumière. Le « medico-condotto » examine, discute et finit par écrire une demande d'admission par l'hôpital de district.

Nous allons toujours, salués souvent par les paysans qui ont de l'affection et du respect pour leur médecin et qui aiment à faire un bout de causette avec lui. Sur l'alpe qui surplombe le village, nous visi-